



HAL
open science

Pourquoi tant de chômeurs à Paris ?

Yannick L'Horty, Florent Sari

► **To cite this version:**

| Yannick L'Horty, Florent Sari. Pourquoi tant de chômeurs à Paris?. 2011. halshs-00744900

HAL Id: halshs-00744900

<https://shs.hal.science/halshs-00744900>

Submitted on 24 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Pourquoi tant de chômeurs à Paris ?

YANNICK L'HORTY, FLORENT SARI

www.tepp.eu

Pourquoi tant de chômeurs à Paris ?

Yannick L'Horty et Florent Sari*

Université Paris-Est, ERUDITE

Résumé

Les demandeurs d'emploi parisiens présentent un risque anormalement élevé de chômage de longue durée, *ceteris paribus*. Il s'agit là d'un phénomène spécifique à Paris qui touche de façon assez uniforme l'ensemble des arrondissements et concerne moins nettement les communes de la petite couronne. Le constat est paradoxal dans le cas d'un marché du travail particulièrement dense et actif. Dans ce chapitre, nous proposons une explication qui combine pour l'essentiel deux mécanismes, le *skill mismatch* et le *spatial mismatch*. C'est parce que les demandeurs d'emploi parisiens sont physiquement éloignés des emplois qui correspondent à leurs profils, qu'ils présentent un risque élevé de chômage de longue durée. Cette explication est corroborée par l'estimation d'un modèle spatial auto-régressif sur des données franciliennes de durées locales de chômage.

Mots-clefs : Paris, chômage, modèles SAR, skill mismatch, spatial mismatch

Codes JEL : C41, J64, R1.

* Université Paris-Est, ERUDITE, CEE et TEPP-CNRS, 5 bd Descartes, 77454 Marne-la-Vallée Cedex2.

Une première version de cette étude a été réalisée dans le cadre d'une convention de recherche entre l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) et le CEE, d'une part, et d'une convention de mise à disposition de données entre la Caisse d'Allocation familiale de Paris et le CEE, d'autre part. Elle a bénéficié de l'assistance cartographique de l'Atelier Parisien d'Urbanisme ainsi que du suivi et des remarques de Bruno Bouvier et Barbara Chabbal. Elle a également bénéficié des remarques des participants aux séminaires de présentation qui ont eu lieu à la Préfecture de la Région Ile-de-France, à l'APUR et à la CAF de Paris.

Introduction

Le constat est surprenant et il est pourtant bien établi : les parisiens comptent parmi les français les plus exposés au chômage. On dénombre plus de 110 000 demandeurs d'emploi à Paris en 2010, soit 9,1% de la population active alors que le taux de chômage régional est de 8,3 % et que le taux national est de 9,5 %¹. Au sein de l'Ile-de-France, Paris affiche un taux de chômage supérieur à tous les autres départements, à la seule exception de la Seine Saint-Denis. La capitale politique, administrative, financière, économique, culturelle et universitaire de la France, est aussi un territoire où le taux de non-emploi est anormalement élevé et où la durée du chômage est particulièrement longue.

Le phénomène n'est pas nouveau. Depuis plus de trente ans, le taux de chômage de Paris se maintient au-delà de celui de la région Ile-de-France et est très souvent au-dessus de la moyenne nationale (graphique 1-A). En 2010, on dénombre 48 départements qui ont un taux de chômage inférieur à celui de Paris. En 2005, on en dénombrait même 73. Au début des années quatre-vingt-dix, Paris avait le taux de chômage le plus élevé de l'Ile-de-France, devant la Seine-Saint Denis (graphique 1-B). Les statistiques sont sans appel. Même si Paris a eu tendance à se rapprocher des autres départements depuis le début des années quatre-vingt-dix, son taux de chômage est encore de deux points plus élevés que celui de l'Essonne ou des Yvelines.

C'est aussi à Paris que la proportion de chômeurs de longue durée et celle d'allocataires de minima sociaux sont parmi les plus élevées. Avant l'instauration du RSA, en juin 2009, on y dénombrait plus de 62 500 allocataires du RMI, soit 4,3 % de la population parisienne. C'est très supérieur à la situation de la région (3,6 %) et à celle de la France métropolitaine (3,2 %). Toutes ces données prennent à contre-pied l'image d'Epinal selon laquelle la capitale politique et économique de la France constituerait un territoire favorisant l'accès à l'emploi des chômeurs.

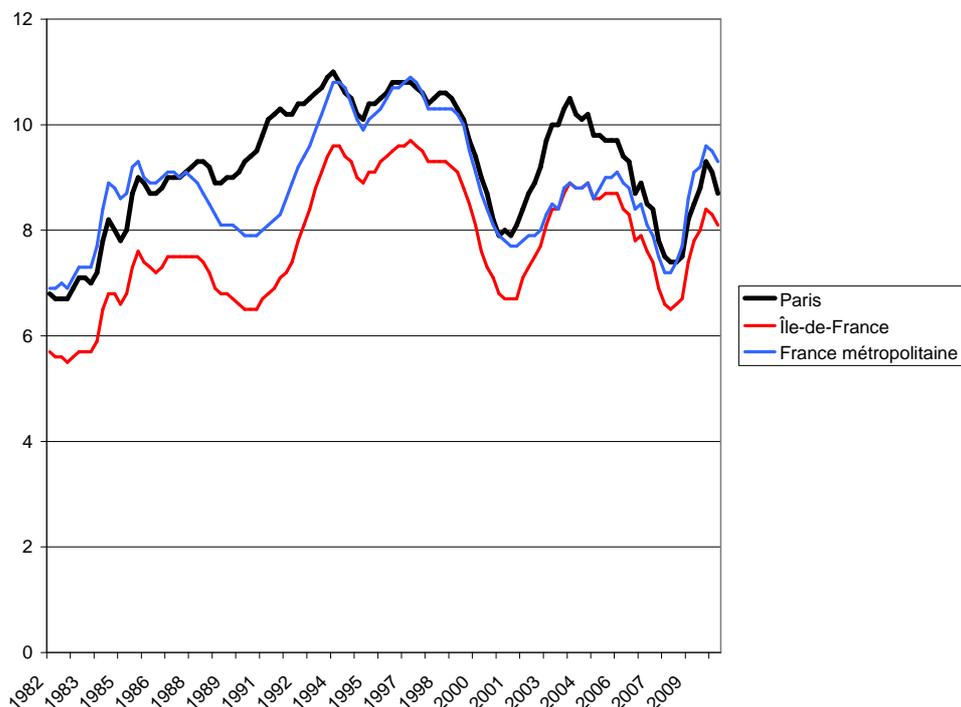
L'objet de cette étude est de s'interroger sur les causes d'un tel phénomène. Dans un premier temps, nous mobilisons une source administrative exhaustive, le fichier de Pôle Emploi, pour construire des indicateurs de flux à un niveau spatial assez fin pour nous permettre de décrire le retour à l'emploi et de produire un ensemble de constats originaux sur la situation parisienne. Puis, nous proposons une explication au chômage parisien et nous la testons en la confrontant à ces données et en estimant empiriquement un modèle explicatif.

¹ Source INSEE, taux de chômage au sens du BIT, données du premier trimestre 2010.

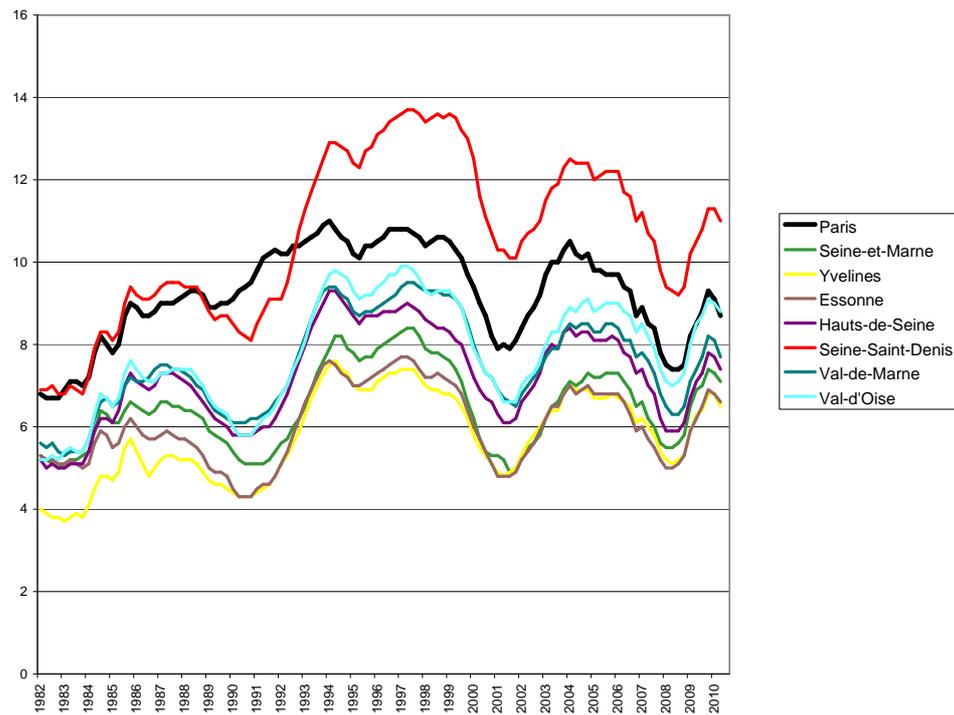
1. Les habitants de Paris éprouvent plus de difficultés pour sortir du chômage

Les comparaisons de taux de chômage reposent sur des indicateurs de stock qui sont informatifs, mais qui ne sont pas suffisants pour porter un diagnostic complet sur la nature et les causes des problèmes. Ils méritent d'être complétés par des indicateurs de flux sur le marché du travail, tels que des taux d'entrée et de sortie du chômage, la durée moyenne du chômage, etc. Ces indicateurs sont les seuls qui renseignent sur les trajectoires individuelles, sur les chances du retour à l'emploi pour les chômeurs. Un marché local du travail très dynamique, où l'on retrouve rapidement un emploi et où les employeurs pourvoient rapidement leurs offres, peut présenter un taux de chômage élevé, si les taux d'entrée en chômage sont importants relativement aux taux de sortie. Inversement, un marché du travail peu dynamique, avec des taux de sortie faibles, peut présenter un taux de chômage faible si les taux d'entrée en chômage sont eux-mêmes très faibles.

Graphique 1. Taux de chômage
1-A. Comparaison Paris Ile-France



1-B. Comparaison Paris autres départements franciliens



Source : Insee

Dans le cas de Paris en particulier, on aimerait savoir si l'état préoccupant du marché du travail, lorsque l'on examine le nombre de demandeurs d'emploi, est lié principalement à des entrées élevées ou à des sorties faibles. Paris a joué historiquement un rôle d'attracteur pour beaucoup de Français de province et l'on peut se demander si le chômage élevé à Paris ne traduit pas cette particularité. Des jeunes primo-actifs « monteraient » à Paris pour y trouver du travail ce qui grossirait le stock de demandeurs d'emploi et élèverait mécaniquement le taux de chômage.

Pour répondre à ce questionnement, nous cherchons à mesurer les chances de sortie du chômage à Paris et plus globalement en région parisienne. Cependant, les sorties du chômage, plus encore que les entrées, posent un problème de définition et d'observation. Pour les dénombrer, la meilleure source est le fichier historique statistique (FHS) de Pôle Emploi qui est une source administrative. Elle permet de suivre les parcours individuels des demandeurs d'emploi en enregistrant tous les événements successifs depuis leur première inscription à Pôle Emploi, mais elle ne couvre pas les parcours des demandeurs une fois qu'ils ont repris un emploi ou lorsqu'ils n'y sont plus inscrits. Or, si le retour à un emploi implique très généralement une sortie des fichiers de Pôle Emploi, toutes les sorties du fichier ne sont pas des retours à l'emploi.

Nous reprenons ici les indicateurs calculés par Duguet, L'Horty et Sari [2009] en Ile-de-France et dans les 22 régions métropolitaines. Afin de pouvoir suivre les demandeurs d'emploi dans le temps sur une durée suffisamment longue, nous nous limitons à la cohorte des personnes qui se sont inscrites entre le 1^{er} juillet 2001 et le 30 juin 2002. La date du 1^{er} juillet 2001 a été retenue car elle correspond à l'entrée en vigueur d'un nouveau système d'indemnisation du chômage. Ainsi, on étudie une période homogène du point de vue de l'indemnisation. Le fichier utilisé est la version du FHS mis à jour jusqu'au 31 mars 2006. Nous suivons donc cette cohorte de chômeurs sur près de cinq ans. Les taux de sortie sont calculés en estimant des modèles de durées sur les données individuelles des fichiers administratifs en retenant une spécification à la Weibull qui est l'approche paramétrique la plus utilisée dans les travaux appliqués². Selon ce modèle, le taux de sortie du chômage est une fonction du temps passé au chômage et dépend aussi des caractéristiques de l'individu, telles que l'âge, le sexe, ou le niveau de diplôme. L'ajout d'un effet fixe local permet d'évaluer le taux de sortie dans la localité en prenant en compte ou non les caractéristiques individuelles des demandeurs d'emploi. Comme nos estimations ont été réalisées sur l'ensemble de la France métropolitaine, on dispose d'une batterie de taux de sortie au niveau communal qui permet de calculer des taux de moyen à n'importe quel niveau géographique moins fin.

Le recours à des fichiers administratifs pose la question de la mesure de la sortie du chômage. En croisant les deux définitions des sorties du chômage, *sortie des listes* et *reprise d'emploi déclarée*, et deux mesures de la durabilité des sorties, *d'au moins un mois* et *de six mois et plus*, on obtient quatre définitions de la sortie du chômage. Le choix de l'une ou l'autre de ces définitions a une influence assez nette sur le nombre de sorties. En limitant l'observation aux reprises d'emploi déclarées, le nombre de sorties est beaucoup plus faible. En Ile-de-France, il est divisé par deux (308 619 au lieu de 629 046). En se limitant aux sorties durables, on réduit à nouveau le nombre de sorties, d'environ un quart (on dénombre ainsi 258 952 sorties de six mois et plus pour cause de reprise d'emploi déclarée).

² A ce stade il importe de noter que taux de sortie du chômage et durée du chômage traduisent une seule et même réalité. En effet, plus la durée est courte, plus le taux de sortie est élevé, et inversement. En régime stationnaire, la durée est exactement égale à l'inverse du taux de sortie.

Tableau 1. Région Ile-de-France et région métropolitaine moyenne

| (en mois) | | Quartile inférieure | Médiane | Quartile Supérieur |
|---|----------------------|---------------------|---------|--------------------|
| Durée brute, sortie des listes | Ile-de-France | 10,7 | 11,5 | 12,8 |
| | Région moyenne | 9,7 | 10,5 | 11,4 |
| Durée brute, reprises d'emploi déclarées | Ile-de-France | 32,1 | 38,5 | 46,4 |
| | Région moyenne | 26,5 | 32,6 | 38,3 |
| Durée nette, sortie des listes | Ile-de-France | 10,5 | 11,1 | 11,7 |
| | Région moyenne | 9,5 | 10,4 | 11,1 |
| Durée nette, reprises d'emploi déclarées | Ile-de-France | 30,9 | 36,6 | 41,9 |
| | Région moyenne | 26,5 | 29,8 | 35,6 |
| Durée brute, sortie des listes, plus de six mois | Ile-de-France | 15,6 | 16,8 | 18,1 |
| | Région moyenne | 15,4 | 16,6 | 17,8 |
| Durée brute, reprises d'emploi déclarées, plus de six mois | Ile-de-France | 42,2 | 51,2 | 61,9 |
| | Région moyenne | 39,7 | 48,9 | 58,2 |
| Durée nette, sortie des listes, plus de six mois | Ile-de-France | 14,9 | 15,9 | 16,9 |
| | Région moyenne | 14,9 | 16,3 | 17,2 |
| Durée nette, reprises d'emploi déclarées, plus de six mois | Ile-de-France | 44,5 | 51,7 | 60,4 |
| | Région moyenne | 26,8 | 49,4 | 58,2 |

Lecture : Le tableau donne des indications sur la distribution selon les localités de l'espérance de durée du chômage, exprimée en mois, selon les différentes définitions des sorties du chômage. Les espérances de durée de chômage ont été évaluées sur la base des taux de sortie estimés dans chaque commune à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de Pôle Emploi.

Avec ces définitions, on constate tout d'abord que la région Ile-de-France, première région économique de France, où le nombre d'emplois est le plus élevé et où le nombre d'entreprise est le plus important, est aussi l'une des régions où les taux de sortie du chômage sont les plus faibles et où la durée du chômage est la plus longue. La position de l'Ile-de-France est variable selon les indicateurs, mais elle se situe généralement dans les 5 régions de France métropolitaine où le taux de retour à l'emploi est le plus faible. Les autres régions très défavorables sont la Picardie, le Nord-Pas-de Calais, la Haute-Normandie, Poitou-Charentes et l'Auvergne. Les régions les plus favorables sont la Corse, Rhône-Alpes, l'Alsace, la Lorraine et les pays de la Loire. Relativement à la moyenne des régions, l'Ile-de-France apparaît systématiquement, quelle que soit la définition retenue pour la sortie du chômage et

l'indicateur considéré, comme une région où les sorties du chômage sont très pénalisées (tableau 1).

Il y a des contrastes assez nets entre les 8 départements franciliens. Un département se situe très favorablement, c'est l'Essonne qui est dans le premier quart des départements d'où l'on sort le plus vite du chômage. Les autres sont dans une situation défavorable. Le Val-de-Marne et les Yvelines sont dans le dernier tiers des départements français les moins bien situés. Les autres sont dans le dernier quart, voire dans les dix derniers départements pour la Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise et pour Paris. Contrairement à toute attente, Paris est systématiquement le département le plus mal classé de la région Ile-de France, quel que soit l'indicateur retenu pour définir la durée du chômage.

Tableau 2. Positions des 8 départements franciliens à l'échelle nationale

| | Paris (75) | Hauts- de- Seine (92) | Seine- Saint- Denis (93) | Val-de- Marne (94) | Seine- et- Marne (77) | Val- d'Oise (95) | Essonne (91) | Yvelines (78) |
|---|---------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------|--------------------------------|------------------------|-----------------|------------------|
| Durée brute, sortie des listes | 96 | 87 | 77 | 72 | 66 | 79 | 17 | 78 |
| Durée brute, reprises d'emploi déclarées | 93 | 72 | 89 | 73 | 38 | 76 | 29 | 49 |
| Durée nette, sortie des listes | 91 | 78 | 84 | 66 | 64 | 79 | 24 | 74 |
| Durée nette, reprises d'emploi déclarées | 91 | 76 | 90 | 68 | 54 | 80 | 45 | 60 |
| Durée brute, sortie des listes, plus de six mois | 93 | 53 | 55 | 32 | 29 | 45 | 9 | 35 |
| Durée brute, reprises d'emploi déclarées, plus de six mois | 93 | 69 | 89 | 70 | 36 | 76 | 26 | 47 |
| Durée nette, sortie des listes, plus de six mois | 75 | 51 | 63 | 33 | 26 | 47 | 10 | 41 |
| Durée nette, reprises d'emploi déclarées, plus de six mois | 81 | 63 | 79 | 51 | 28 | 70 | 23 | 42 |

Lecture : Paris est en 96^{ème} (i.e., dernière) position dans le classement national des départements par ordre croissant de durée brute de chômage selon la convention 1 (sorties des listes). Le tableau donne la position des départements selon la moyenne des espérances de durée du chômage selon les localités, exprimée en mois et selon les différentes conventions. Les espérances de durée de chômage ont été évaluées sur la base des taux de sortie estimés dans chaque commune à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de Pôle Emploi.

Paris est bien l'un des départements français où les demandeurs d'emploi ont en moyenne le moins de chance de sortir du chômage. Les chances y sont nettement plus faibles que la moyenne française, et elles le sont aussi relativement à n'importe quel département de la petite couronne. La durée moyenne d'inscription à Pôle Emploi avant de déclarer une reprise

d'emploi est de 14 mois à Paris, contre 11 mois dans les départements de la petite couronne, et 9,6 mois en Essonne.

Ainsi, ces premiers éléments indiquent que les niveaux élevés des indicateurs de stock qui mesurent le chômage à Paris s'expliquent avant tout par les difficultés de sortie du chômage plutôt que par la facilité à y entrer. Paris en particulier et l'Ile-de-France, en général, se présentent sous un jour plus défavorable sur la base des indicateurs de sortie du chômage qu'avec des indicateurs de stock tel que le taux de chômage moyen.

2. Il s'agit bien d'un problème parisien

Pour avancer dans l'interprétation, on aimerait aussi savoir si les singularités parisiennes concernent tous les parisiens où si elles sont liées à la situation de certains arrondissements ou de certains quartiers. On aimerait savoir également s'il y a une différence réelle avec les communes de la petite couronne et celles de la grande couronne. Pour éclairer ces questions, il faudrait pouvoir disposer d'indicateurs de flux à un niveau spatial fin. C'est l'objet de cette section.

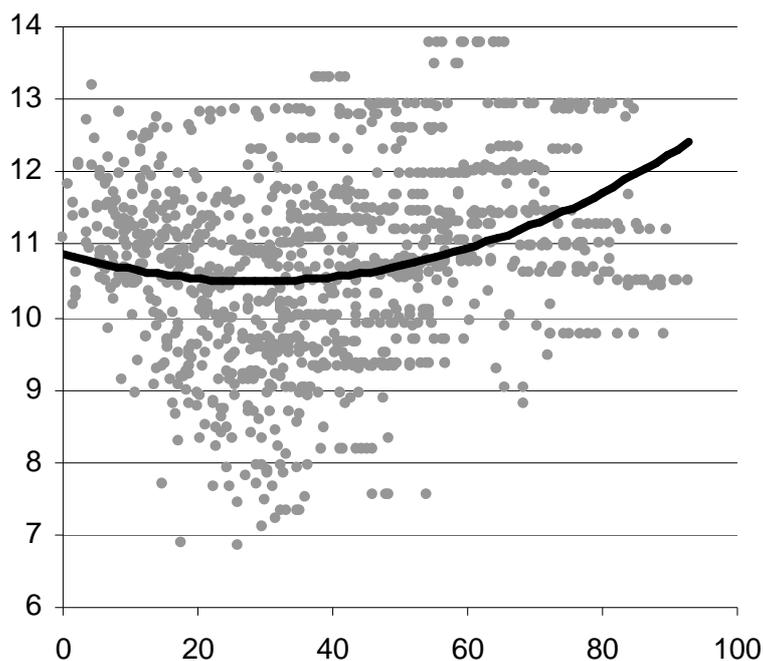
Il y a de très grandes différences selon les arrondissements parisiens dans le nombre de demandeurs d'emploi ou dans le taux de chômage moyen, en particulier pour les 19^{ème}, 18^{ème}, 10^{ème} et 20^{ème} arrondissements qui sont les plus touchés par un chômage élevé. Pour autant, du point de vue de la durée du chômage, la singularité de Paris ne tient pas à ces arrondissements en particulier. Tous les arrondissements présentent des taux de sortie faibles du chômage, et cela est vrai quel que soit l'indicateur considéré. Ils se situent tous dans les déciles des communes dont les taux de sortie sont parmi les plus faibles. Paris apparaît globalement comme une zone cohérente où les taux de retour à l'emploi sont uniformément faibles. Ce n'est pas le seul exemple de « massif » uniformément défavorable au retour à l'emploi dans la région Ile-de-France, ni même dans la France entière, mais c'est un exemple particulièrement illustratif de l'existence de ces massifs qui construisent une véritable géographie du chômage en France (Duguet *et alii*, [2007]).

En Ile-de-France, on observe une logique circulaire dans l'organisation des cartes de sortie du chômage (carte 1). Au centre et dans la grande périphérie, les sorties du chômage sont plus rares que dans une zone intermédiaire de moyenne périphérie à l'échelle régionale. Ainsi, Paris et la grande couronne se démarquent par la présence de nombreux massifs défavorables à la sortie du chômage et au retour à l'emploi. On observe en revanche une sorte de ceinture

au-delà de la petite couronne où les durées moyennes de sorties du chômage sont relativement favorables. C'est très net en Essonne qui comprend une large zone favorable au retour à l'emploi où les durées moyennes de chômage sont souvent inférieures à 10 mois, ce qui la distingue particulièrement des autres départements. En d'autres termes, il faut s'éloigner de Paris pour augmenter ses chances de trouver un emploi, mais pas trop quand même...

La durée du chômage a donc un profil spatial particulier en Ile-de-France. Ce profil a une forme en U en fonction de la distance au centre de la région. Il est représenté dans le graphique 1. La branche droite du U, où la durée du chômage augmente avec la distance au centre de Paris, est liée principalement à un problème de distance physique aux emplois (Duguet *et alii*, [2009]. L'objet de la présente étude est d'interpréter la partie gauche de la forme en U et plus précisément de répondre à la question : pourquoi la durée du chômage augmente-t-elle lorsque l'on réside à proximité du centre de Paris ?

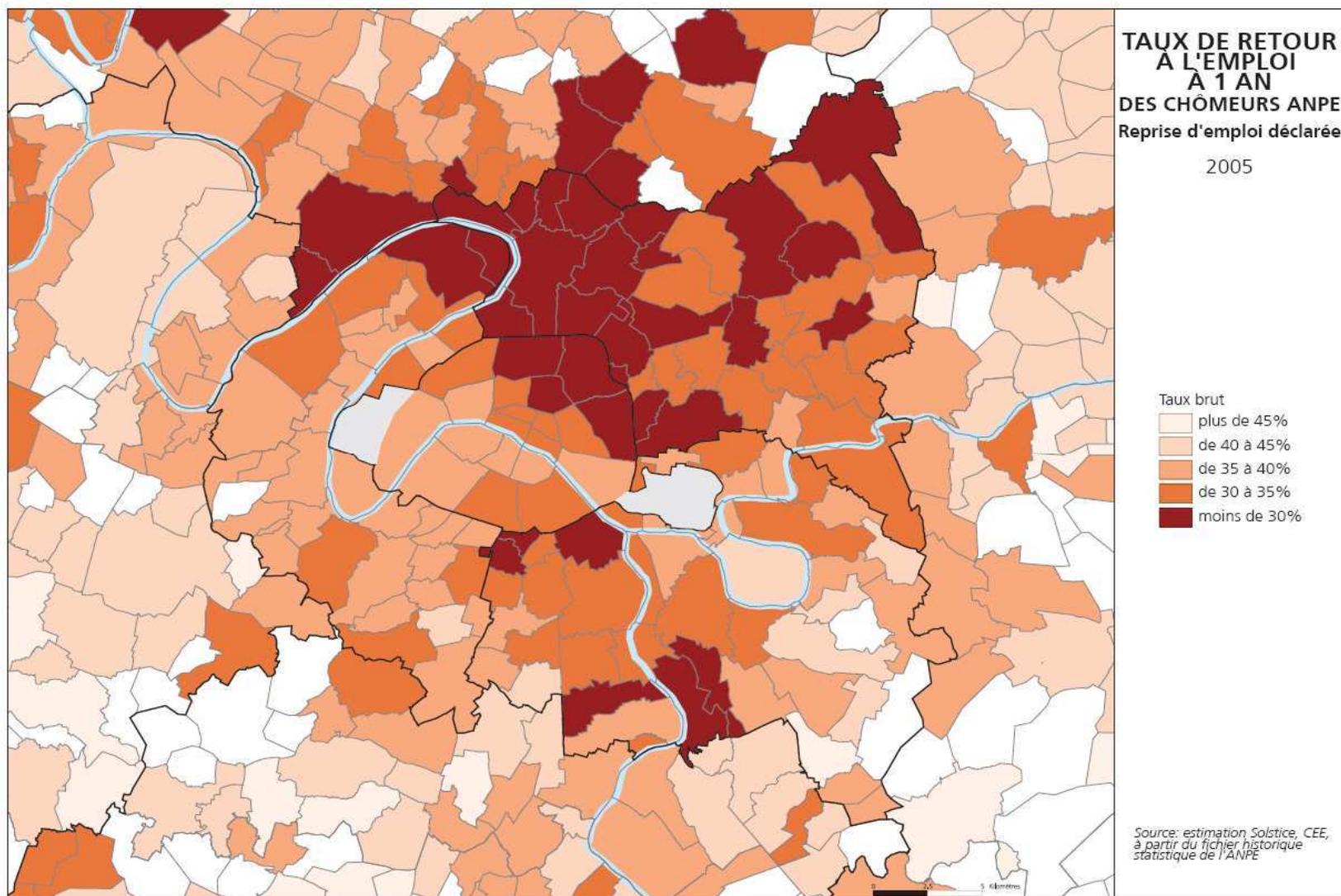
Graphique 1. Durées du chômage (en mois) avant une "sortie de liste"



Lecture : Chaque point du graphique est une commune d'Ile-de-France. L'axe horizontal est la distance (en kilomètres) au centre de Paris. L'axe vertical est la durée communale du chômage (en mois). Les durées de chômage ont été évaluées dans chaque commune à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux. La courbe en gras est une simple tendance polynomiale à l'ordre 2.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de Pôle Emploi.

Carte 1. Taux locaux de retour à l'emploi (Taux bruts)



Lecture : Les taux de sortie du chômage ont été évalués dans chaque localité à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux. La carte 1-A représente la distribution régionale des taux bruts de sortie du chômage. Les sorties ont lieu lorsqu'un motif de retour à l'emploi a été déclaré par le demandeur.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de Pôle Emploi.

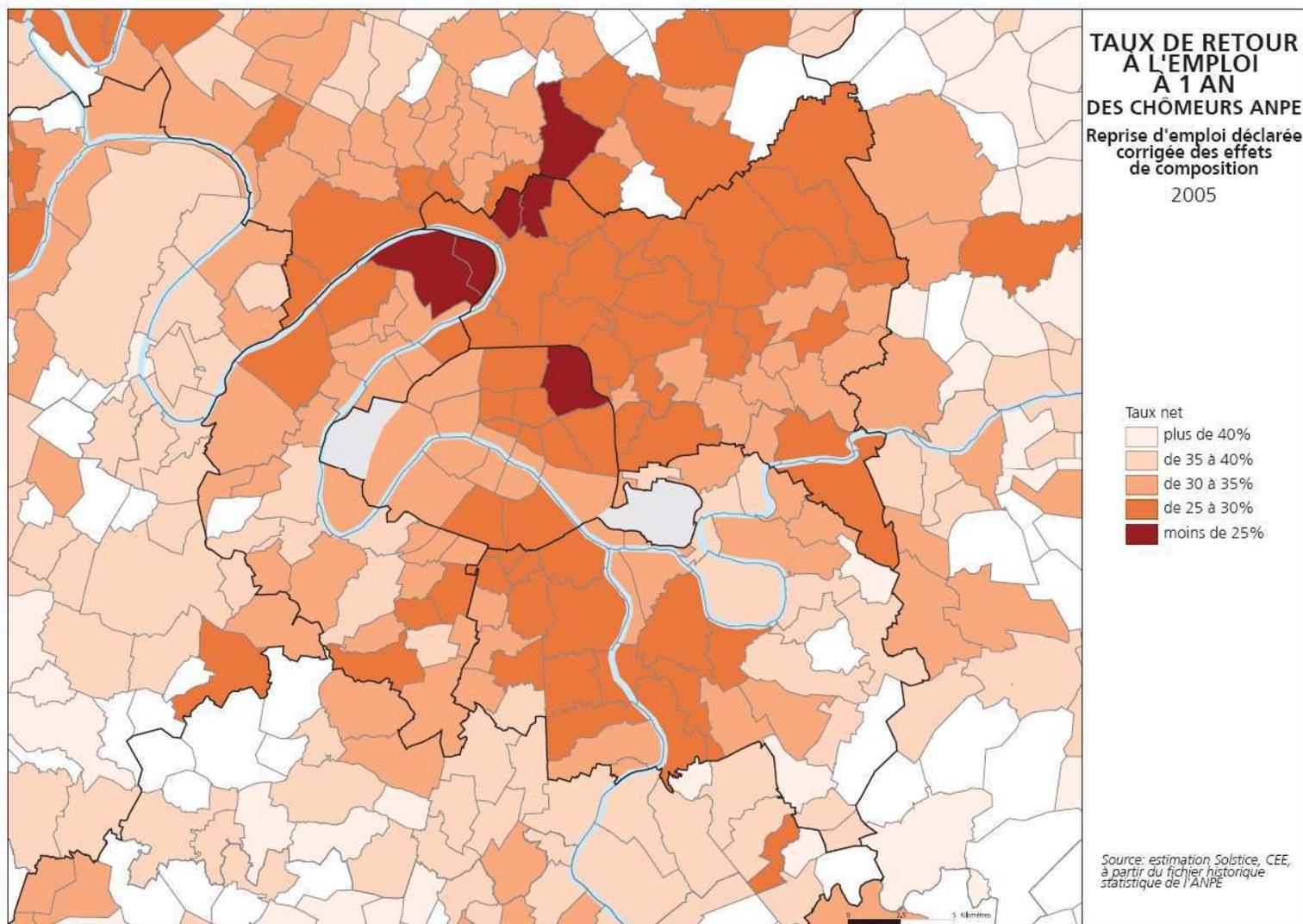
3. C'est un problème général qui n'est pas lié à une population particulière de demandeurs d'emploi

On souhaiterait aussi savoir si le problème est général ou s'il touche plus particulièrement certaines catégories de demandeurs d'emploi. Par exemple, dans le cas de Paris, la forte surreprésentation des intermittents du spectacle est parfois évoquée comme étant responsable du chômage élevé. Pour le vérifier, il faudrait que les indicateurs de flux estimés à un niveau spatial fin puissent être déclinés selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi.

C'est pourquoi nous avons estimé deux ensembles de taux de sortie locaux. Le premier est appelé taux brut et correspond à la statistique descriptive de retour à l'emploi au niveau de la localité³. Le deuxième est appelé taux nets et correspond au taux que la localité aurait si ces demandeurs d'emploi avaient les mêmes caractéristiques que celles de la région. Les variables socio-économiques qui sont utilisées dans le calcul des taux nets sont les suivantes : sexe, âge, nationalité, situation matrimoniale, nombre d'enfants, plus haut diplôme obtenu, handicap, type de contrat recherché, métier (code ROME), motif d'entrée en chômage, situation relativement au RMI. Un troisième indicateur peut alors être calculé pour faire ressortir le rôle de la composition locale de la main-d'œuvre dans les chances de sortir du chômage. Il s'agit de la différence « taux brut moins taux net ». Une différence positive, un taux brut supérieur au taux net, indique une main d'œuvre localement favorable au retour à l'emploi. En effet, dans ce cas, on observe que le taux de sortie du chômage est plus élevé lorsque l'on ne ramène pas les caractéristiques socio-démographiques de la main-d'œuvre locale à sa moyenne régionale qu'il ne l'est lorsque cela est fait. On en conclut que, localement, les caractéristiques des demandeurs d'emplois sont dans l'ensemble plus propices à une reprise rapide d'un emploi qu'elles ne le sont pour l'ensemble des demandeurs d'emplois de la région. A l'inverse, une différence négative indique une main d'œuvre dont la composition socio-économique défavorise, localement, le retour à l'emploi.

³ Rappelons ici que les taux bruts de sortie du chômage ne sont qu'une transformation mathématique des durées brutes de chômage obtenues à partir de modèles économétriques. Ce sont là deux formulations différentes d'une même observation.

Carte 2. Taux locaux de retour à l'emploi, corrigé des effets de composition



Lecture : Les taux de sortie du chômage ont été évalués dans chaque localité à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux. Les sorties ont lieu lorsqu'un motif de retour à l'emploi a été déclaré par le demandeur. Dans la carte 1-B, les « taux nets » sont établis en calculant les taux de sortie du chômage que la localité aurait si ses demandeurs d'emploi avaient la même structure que celle de la région (en neutralisant les différences des caractéristiques individuelles).

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de l'ANPE.

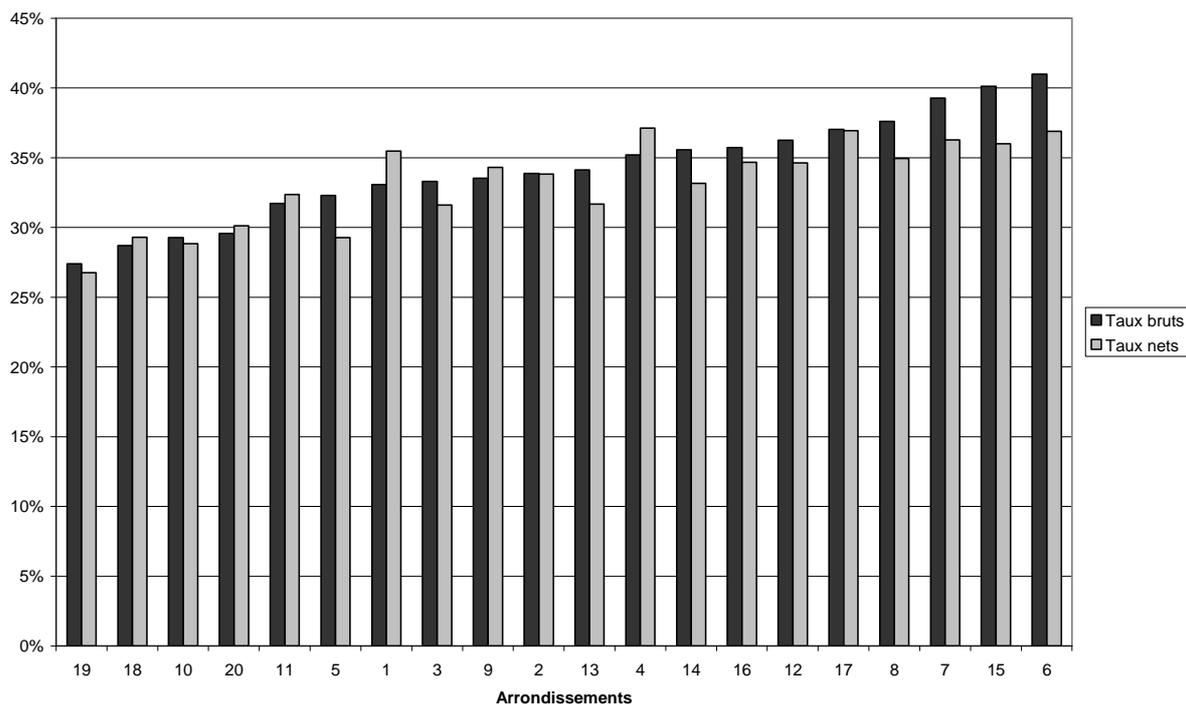
La carte des taux nets (carte 2) indique ce qu'auraient été les performances des localités si les chômeurs avaient eu les caractéristiques socio-démographiques moyennes de leur région (sexe, âge, nationalité, situation matrimoniale, nombre d'enfants, plus haut diplôme obtenu, handicap, type de contrat recherché, métier (code ROME), motif d'entrée en chômage, situation relativement au RMI). Elle met en évidence le rôle des caractéristiques des chômeurs dans les disparités locales.

On constate que Paris est une zone où l'écart entre les taux bruts et les taux nets est uniformément élevé et positif. Si les chômeurs parisiens avaient le profil socio-démographique des chômeurs de l'Ile-de-France, ils sortiraient encore moins vite du chômage. Cela est lié au fait que les demandeurs d'emploi parisiens sont en moyenne plus diplômés que les autres et que le diplôme exerce un effet favorable sur les chances de sortir du chômage.

Dès lors que l'on tient compte de ces effets de composition, les différences entre arrondissements ont tendance à s'atténuer. On constate sur le graphique 2 que la prise en compte des caractéristiques individuelles des chômeurs réduit la dispersion des taux de sortie par arrondissement. En d'autres termes, il y a bien plus de différences entre les arrondissements selon les taux bruts de sortie du chômage que selon les taux nets. Les arrondissements les plus exposés à une durée élevée de chômage (19^{ème}, 18^{ème}, 10^{ème} et 20^{ème} arrondissements de Paris) sont parmi les moins avantagés par la composition des demandeurs d'emplois. Ceux d'où l'on sort le plus vite du chômage (6^{ème}, 15^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} arrondissements de Paris), sont les plus avantagés par leur composition socio-démographique. Ces effets de composition qui correspondent à la différence « Taux nets » moins « Taux bruts » sont cartographiés dans l'annexe 1 où l'on voit clairement que les contrastes entre arrondissements parisiens sont importants.

Les différences d'exposition au chômage des arrondissements parisiens s'expliquent donc en grande partie par les différences de composition des demandeurs d'emploi entre ces arrondissements. Dès lors que ces effets de composition sont neutralisés, il y a assez peu de différences entre les arrondissements de Paris du point de vue des chances, pour ceux qui y résident, de retrouver un emploi.

Graphique 2. Taux de sortie du chômage dans les arrondissements parisiens avant et après contrôle par les caractéristiques individuelles des demandeurs d'emploi



Lecture : Les taux de sortie du chômage ont été évalués dans chaque arrondissement à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux. Les sorties ont lieu lorsqu'un motif de retour à l'emploi a été déclaré par le demandeur. Les « taux nets » sont établis en calculant les taux de sortie du chômage que l'arrondissement aurait si ses demandeurs d'emploi avaient la même structure que celle de l'Ile-de-France (en neutralisant les différences des caractéristiques individuelles).

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de Pôle Emploi.

4. Une explication et un test

Pour interpréter la surexposition des parisiens au risque de chômage de longue durée, nous recherchons des explications compatibles avec l'ensemble des faits précédents, conformément au vieux principe de l'identité de l'effet et de la cause. En résumé, il s'agit de trouver des facteurs spécifiquement parisiens, qui touchent de façon relativement uniforme tous les arrondissements de Paris, qui affectent peu ou pas du tout les localités extra-muros, qui concernent autant les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi que les allocataires du RSA, et qui affectent toutes les catégories de demandeurs d'emploi, quel que soit leur âge, leur sexe, leur nationalité, leur niveau de diplômes, leur situation matrimoniale, leur nombre d'enfants, le type de contrat recherché, le métier recherché et le motif d'entrée en chômage, soient toutes les variables de contrôle utilisées pour passer des durées brutes aux durées nettes. Ces facteurs doivent aussi être suffisamment massifs pour avoir un effet important sur

les durées de chômage individuelles des 110 000 demandeurs d'emploi parisiens et suffisamment durables pour exercer un effet sur les trente dernières années.

Combiner Skill et Spatial Mismatch

Ce cahier des charges est très restrictif et permet d'évacuer de multiples mauvaises explications. Ainsi, on peut rejeter les analyses catégorielles qui pointeraient par exemple le rôle des intermittents du spectacle ou celui des arrondissements du Nord Est parisien. Pour autant, plusieurs hypothèses candidates satisfont ce cahier des charges. Parmi toutes ces hypothèses, certaines peuvent être invalidées, d'autres ne le peuvent pas, compte tenu des données disponibles. Nous avons délibérément choisi de privilégier les hypothèses explicatives qui pouvaient être testées empiriquement. Dans cette section, nous présentons l'hypothèse qui a passé tous les tests qualificatifs. Nous évoquerons en conclusion les autres hypothèses candidates qui n'ont pas passé les tests, fautes de données disponibles (ce qui ne les invalide pas).

L'explication que nous privilégions combine deux mécanismes inspirés de l'économie urbaine et de l'économie du travail. Le premier est le *Spatial Mismatch*, proposé initialement par Kain (1968) qui revient à expliquer le chômage local par la distance physique aux emplois⁴. Le deuxième est le *Skill Mismatch*, qui met en avant l'inadéquation locale entre les emplois offerts et les emplois demandés et dont les premiers théoriciens sur le marché du travail furent sans doute Jackman., Layard et Savouri (1990).

Considérés individuellement, aucun de ces deux mécanismes ne paraît adapté à la situation parisienne. D'une part, si l'on ne considère pas l'adéquation des qualifications offertes et demandées, les demandeurs d'emploi qui résident à Paris sont physiquement très proches d'un gisement important d'offres d'emploi, ce qui semble invalider la thèse du *Spatial Mismatch*. D'autre part, si l'on ne considère pas la distance physique qui sépare les offres et les demandes d'emploi, le marché du travail francilien dans sa globalité offre aux demandeurs d'emploi parisiens un vaste ensemble d'opportunités qui permet à chaque demandeur d'emploi de trouver de nombreuses offres correspondant à son profil, ce qui paraît invalider l'hypothèse d'un *Skill Mismatch*.

⁴ Voir notamment le travail de Gobillon, Selod et Zenou (2007) pour une revue de littérature des différents mécanismes à l'œuvre autour de l'hypothèse de *Spatial Mismatch*.

C'est uniquement en combinant les deux mécanismes que l'on parvient à produire une explication plausible du chômage parisien qui de surcroît peut être testée sur les données. L'intuition est simple : les chômeurs parisiens résident à proximité d'un gisement d'emploi d'un très grand volume mais les caractéristiques des emplois offerts ne correspondent pas à celles des emplois demandés. En outre, les offres d'emploi qui correspondent effectivement aux caractéristiques des demandeurs sont, en règle générale, physiquement éloignées du centre de Paris. Compte tenu du profil des demandeurs d'emploi parisiens, des offres d'emploi adéquates existent et elles sont nombreuses, mais elles sont physiquement situées en périphérie intermédiaire de l'agglomération parisienne, c'est-à-dire assez loin de Paris intramuros. Éloignés physiquement des offres d'emploi qui correspondent à leurs profils, les demandeurs parisiens subissent un temps de recherche d'emploi plus long que celui des chômeurs d'autres villes et d'autres départements.

Stratégie d'estimation

Pour tester cette hypothèse, nous avons repris et aménagé l'un des modèles estimés par Georges, L'Horty et Sari (2010) dont l'objet est d'expliquer les durées de chômage locales en Ile-de-France par un vaste ensemble d'indicateurs qui couvre à la fois le côté offre de travail et le côté demande. La variable expliquée est la durée locale de chômage, après contrôle des effets de composition (cf. supra). Les techniques d'estimation économétrique prennent en compte la dimension spatiale des données, et en particulier le contrôle de l'auto-corrélation spatiale dans les variables d'intérêt. Formellement, pour tenir compte de l'auto-corrélation spatiale, on construit une *matrice des poids spatiaux*, qui définit les liens qui existent entre les différentes entités géographiques, et qui va permettre par la suite d'introduire dans le modèle économétrique une dépendance spatiale. On note W cette matrice, et w_{ij} son élément caractéristique qui résume les interactions entre les communes i et j . W définit donc la forme fonctionnelle qui lie les observations. Au vu des cartes des durées locales de chômage, et de la présence de grappes de communes homogènes, on choisit de construire une matrice de contiguïté, où les communes ont des liens avec tous leurs voisins immédiats. Afin de couvrir la superficie des zones homogènes de communes, nous autorisons l'interaction jusqu'à trois communes voisines consécutives. Selon le vocabulaire emprunté aux échecs, on sélectionne donc un critère *Reine* à l'ordre 3 (déplacement de la reine dans toutes les cases mitoyennes : on considère que les communes voisines interagissent jusqu'à franchir trois frontières administratives consécutives).

Parmi les modèles classiques de l'économétrie spatiale celui qui correspond le mieux à notre problème est un modèle SAR, de la forme :

$$y = \rho W y + X \beta + \varepsilon \quad \text{avec } \varepsilon \sim N(0, \sigma^2 I_n)$$

où ρ est le paramètre de dépendance spatiale qui mesure l'intensité des interactions entre les observations et la variable d'intérêt. Le vecteur β des coefficients est estimé par maximum de vraisemblance :

$$\hat{\beta}_{MV} = (X' X)^{-1} X' (I - \rho W) y = \hat{\beta}_{MCO} - \rho \hat{\beta}^*$$

où $\hat{\beta}_{MCO}$ est l'estimateur MCO de la régression de y sur X , et $\hat{\beta}^*$ l'estimateur MCO de la régression de $W y$ sur X .

Deux groupes de variables sont utilisés. Les indicateurs qui permettent de contrôler du *Skill mismatch* sont l'indicateur de Jackman, Layard, et Savouri (1990)⁵, et l'écart entre la proportion de sans diplôme et le taux de création d'emplois non qualifiés. L'indice de Layard, Jackman et Savouri (1990) mesure l'écart entre les proportions relatives de chômeurs par qualification selon les communes. Formellement, il correspond à la demi-variance du rapport entre le taux de chômage par qualification u_q (ouvriers, employés, professions intermédiaires et cadres) et le taux de chômage total de la commune u :

$$I_{LJS} = \frac{1}{2} V \left(\frac{u_q}{u} \right) \quad \text{avec } 0 < I_{LJS} < 1$$

Le deuxième groupe de variables permet de contrôler l'effet du *Spatial Mismatch*. Il comprend : la part des emplois de la région accessibles en un temps de 45 minutes en transport, la part des emplois de la région accessibles en un temps de 45 minutes en voiture et la distance moyenne domicile-travail (en kilomètres mais à vol d'oiseau). Ce seuil de 45 minutes est justifié par différentes études menées par la DREIF qui tendent à montrer que le temps de déplacement moyen pour une personne qui se rend sur son lieu de travail est de l'ordre de 36 minutes⁶.

⁵ On a également testé l'indicateur de Sneessens et Shadman-Mehta (1995) qui mesure le décalage entre les structures de l'offre et de la demande en comparant la proportion d'emplois qualifiés dans l'emploi total et la proportion de travailleurs qualifiés dans la population active ; et les résultats obtenus sont comparables.

⁶ Enquête globale de transport 2001-2002, « La mobilité des franciliens en quelques chiffres ».

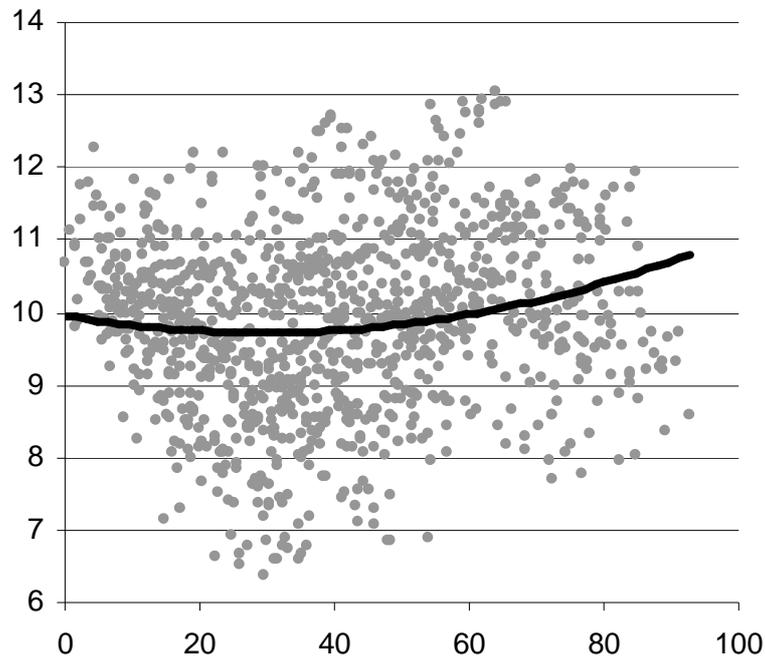
Résultats

Nous cherchons à expliquer pourquoi la durée du chômage est plus élevée au centre de la région parisienne. Cela équivaut à comprendre pourquoi la courbe des durées de chômage, en fonction de la distance au centre de Paris à une forme en U (cf. graphique 1). Plus précisément, nous cherchons à expliquer la partie gauche de cette courbe en U. Dans ce contexte, notre stratégie empirique est de régresser notre variable d'intérêt, la durée locale de chômage, sur nos variables de contrôle, les indicateurs de *Spatial* et de *Skill Mismatch*, afin de voir si la partie décroissante de la courbe en U est toujours présente.

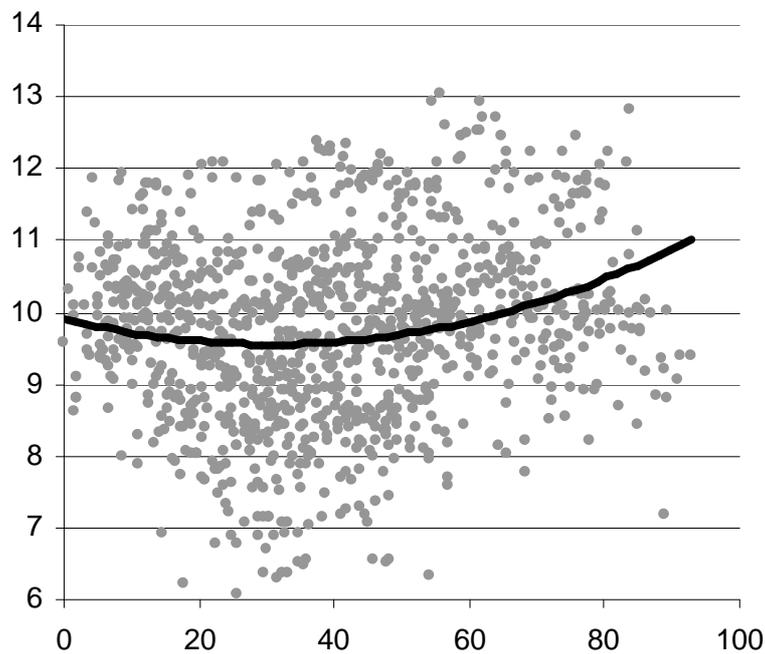
Le graphique 3-A présente la distribution spatiale des durées de chômage après avoir « expurgé » à l'aide d'une régression les effets du *Skill Mismatch* considérés de façon isolée. Le graphique 3-B présente le même type de distribution pour les indicateurs de *Spatial Mismatch*. On constate dans les deux cas que, par rapport au graphique n° 1, aucun des deux mécanismes, considéré de façon isolée, ne parvient à expliquer la relation entre la durée du chômage et la distance au centre de Paris.

Le graphique 4 présente quant à lui la même distribution lorsque l'on prend en compte de façon simultanée les deux types de mécanismes. On constate cette fois-ci que la partie gauche de la courbe en U est complètement plate. Cela signifie que la durée de chômage parisienne n'est plus anormalement élevée lorsque l'on considère effectivement à la fois la distance physique aux emplois et l'inadéquation entre les emplois offerts et demandés.

Graphique 3. Durées de chômage toutes choses égales par ailleurs
3-A. Après contrôle du *Skill Mismatch*



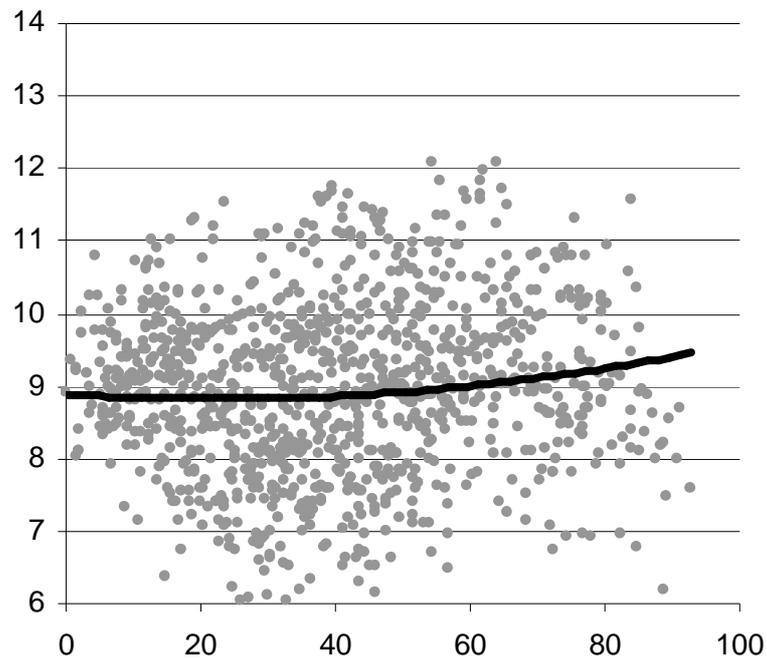
3-B. Après contrôle du *Spatial Mismatch*



Lecture : Chaque point du graphique est une commune d'Ile-de-France. L'axe horizontal est la distance (en kilomètres) au centre de Paris. L'axe vertical est la durée communale du chômage (en mois). Les durées de chômage ont été évaluées dans chaque commune à l'aide d'estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux. La courbe en gras est une simple tendance polynomiale à l'ordre 2.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de Pôle Emploi.

Graphique 4. Durées de chômage après contrôle du Skill et Spatial Mismatch



Lecture : Chaque point du graphique est une commune d’Ile-de-France. L’axe horizontal est la distance (en kilomètres) au centre de Paris. L’axe vertical est la durée communale du chômage (en mois). Les durées de chômage ont été évaluées dans chaque commune à l’aide d’estimations économétriques de modèles de Weibull à effets fixes locaux. La courbe en gras est une simple tendance polynomiale à l’ordre 2.

Source : Estimations Solstice, CEE, à partir du fichier historique statistique de Pôle Emploi.

Conclusions

Les parisiens sont confrontés à une durée du chômage anormalement longue. Au milieu des années 2000, la durée du chômage était de 14 mois à Paris contre 11,5 mois dans l'ensemble de la région Ile-de-France et 10,5 mois dans la France entière. Cette durée excessive explique pourquoi le taux de chômage parisien est élevé malgré le fait que Paris soit un bassin d'emploi particulièrement dense et dynamique. Résider à Paris n'est pas une localisation optimale du point de vue du retour à l'emploi, toutes choses égales par ailleurs. Une localisation périphérique, dans la petite couronne et jusqu'aux confins de l'agglomération, mais sans aller trop loin, est préférable pour réduire la durée du chômage d'un demandeur d'emploi.

L'objet de cette étude est d'expliquer cette surexposition parisienne au chômage de longue durée. Il s'agit de trouver un facteur spécifiquement parisien, qui touche de façon relativement uniforme tous les arrondissements de Paris, qui affecte peu ou pas du tout les localités extra-muros, et qui affectent toutes les catégories de demandeurs d'emploi, quel que soit leur âge, leur sexe, leur nationalité, leur niveau de diplômes, leur situation matrimoniale, leur nombre d'enfants, le type de contrat recherché, le métier recherché et le motif d'entrée en chômage, soient toutes les variables de contrôle que nous avons utilisées pour mesurer les durées de chômage. Nous recherchons aussi un facteur suffisamment massif pour avoir un effet important sur les durées de chômage individuelles des 110 000 demandeurs d'emploi parisiens et suffisamment durable pour exercer un effet sur les trente dernières années.

L'explication que nous proposons combine deux mécanismes théoriques, le *Spatial Mismatch* et le *Skill Mismatch*. Les chômeurs parisiens résident à proximité d'un gisement d'emploi d'un très grand volume mais les caractéristiques des emplois offerts ne correspondent pas à celles des emplois demandés. En outre, les offres d'emploi qui correspondent effectivement aux caractéristiques des demandeurs sont, en règle générale, physiquement éloignées du centre de Paris. Compte tenu du profil des demandeurs d'emploi parisiens, des offres d'emploi adéquates existent et elles sont nombreuses, mais elles sont physiquement situées en périphérie intermédiaire de l'agglomération parisienne, c'est-à-dire assez loin de Paris intra-muros. Eloignés physiquement des offres d'emploi qui correspondent à leurs profils, les demandeurs parisiens subissent un temps de recherche d'emploi plus long que celui des chômeurs d'autres villes et d'autres départements.

Cette explication n'interdit pas que d'autres facteurs jouent un rôle, sans que l'on puisse administrer une preuve empirique. Par exemple, le parc de logements sociaux parisien peut contribuer à limiter la mobilité géographique des demandeurs d'emploi. Selon la Ville de Paris, ce parc comprend 183 500 logements subventionnés par l'Etat, la Ville et la Région auxquels s'ajoutent 56 000 logements intermédiaires gérés eux aussi par les bailleurs sociaux, mais l'offre annuelle est limitée à 13 000 attributions. Il est donc très difficile d'accéder à un logement social parisien ce qui lui confère une valeur importante et pousse à l'immobilité géographique, ce qui réduit le périmètre d'une recherche d'emploi et allonge ainsi sa durée. Les politiques sociales de la Ville de Paris, le travail informel dans les secteurs des Hôtels-Cafés-Restaurant et de la Culture, ou encore les difficultés de la gouvernance des politiques de l'emploi à Paris, constituent d'autres facteurs qui peuvent eux aussi contribuer à allonger la durée du chômage parisien.

Bibliographie

Duguet E., Goujard A., et L'Horty Y. [2007], « Le retour à l'emploi à Paris : Une exploration à l'aide d'indicateurs de flux estimés sur des sources administratives exhaustives », Rapport final, Centre d'Etudes de l'Emploi, conventions CAF de Paris et APUR, septembre.

Duguet E., Goujard A., et L'Horty Y. [2009], « Les inégalités territoriales d'accès à l'emploi : une exploration à partir de sources administratives exhaustives », *Economie et Statistique*, 415-416, p. 17-44.

Duguet E., L'Horty Y., et Sari F. [2009], « Sortir du chômage en Ile-de-France, Disparités territoriales, *spatial mismatch* et ségrégation résidentielle », *Revue économique*, 60(4), p. 979-1010.

Georges N., L'Horty Y., Sari F., [2010], « Comment réduire la fracture spatiale ? Théorie et application à l'Ile-de-France », *Document de travail*, Centre d'Etudes de l'Emploi, n° 125, juin, 57 p.

Gobillon L. et Selod H. [2007]. « Ségrégation résidentielle, accès à l'emploi et chômage : le cas de l'Ile-de-France », *Economie et Prévision*, 180-181, p. 19-38.

Gobillon L., Selod H. and Zenou Y. [2007], « The Mechanisms of Spatial Mismatch », *Urban Studies*, 44(12), pp. 2401-2427.

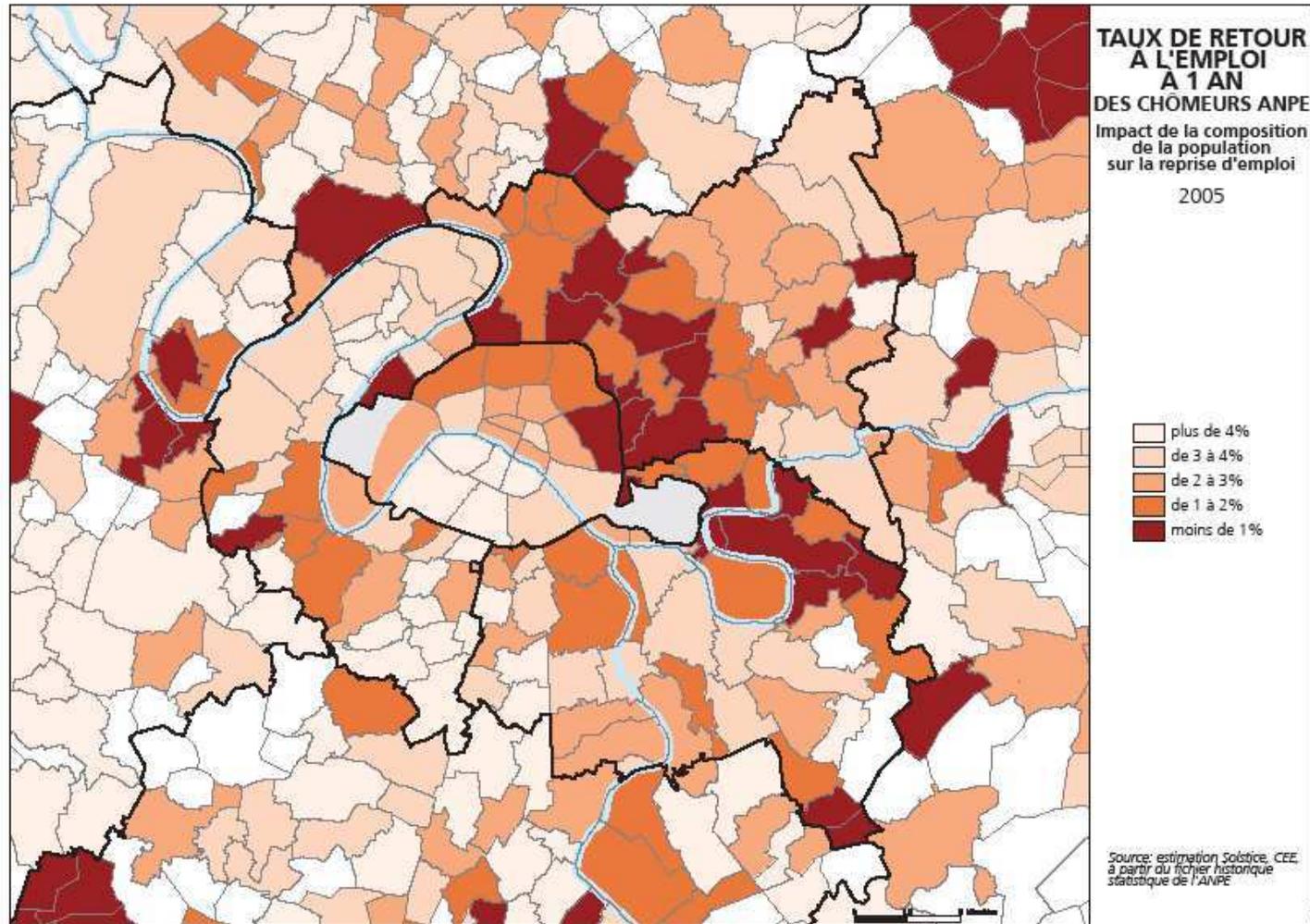
Jackman R., Layard R., Savouri S., [1990], « Labour Market Mismatch: a Framework of Thought », in Paoda-Schioppa F. (eds), *Mismatch and Labor Mobility*, Cambridge University Press.

Kain J., 1968, « Housing Segregation, Negro Employment, and Metropolitan Decentralization », *Quarterly Journal of Economics*, 82, pp.175-197.

Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale en Ile-de-France (MIPES). [2007]. *Recueil statistique relatif à la pauvreté et à la précarité en Ile-de-France au 31 décembre 2005*, 88 pages.

Annexe 1

Effet de composition (taux nets moins taux bruts)



11-1. Les effets du lieu de résidence sur l'accès à l'emploi: Une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés en Ile-de-France

Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Loïc du Parquet, Pascale Petit, Florent Sari

11-2. Comment développer les emplois favorables à la biodiversité en Ile-De-France ?

Jean de Beir, Céline Emond, Yannick L'Horty, Laëtitia Tuffery

11-3. Être mobile pour trouver un emploi ? Les enseignements d'une expérimentation en région parisienne

Loïc du Parquet, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Florent Sari

11-4. Ce que font les villes pour les ménages pauvres. Résultats d'une enquête nationale sur les communes de plus de 20 000 habitants

Denis Anne, Céline Emond, Yannick L'Horty

11-5. Discriminations à l'embauche des jeunes franciliens et intersectionnalité du sexe et de l'origine: Les résultats d'un testing

Pascale PETIT, Emmanuel DUGUET, Yannick L'HORTY, Loïc du PARQUET, Florent SARI

11-6. Les effets du bénévolat sur l'accès à l'emploi. Une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés d'Ile-de-France

Jonathan Bougard, Thomas Brodaty, Céline Emond, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet et Pascale Petit

11-7. « 10 000 permis pour réussir ». Evaluation quantitative

Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Sophie Kaltenmark, Pascale Petit

11-8. Why is there a faster return to work near the border ?

Jonathan Bougard

11-9. Evaluer l'impact d'un micro-programme social : une étude de cas expérimentale

Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Pascale Petit

11-10. Les effets des aides publiques aux Hôtels Cafés Restaurants et leurs interactions : Une évaluation sur micro-données d'entreprises

Mathieu Bunel, Yannick L'Horty

La Fédération TEPP

La Fédération de recherche CNRS **Travail, Emploi et Politiques Publiques (TEPP, FR n°3126)** réunit des centres de recherche en économie et sociologie :

- Le **Centre d'Etudes des Politiques Economiques de l'université d'Evry, EPEE**, Université d'Evry Val d'Essonne
- Le **Centre Pierre Naville, CPN**, Université d'Evry Val d'Essonne
- Le **Centre de Recherche en Economie et Management, CREM**, Université de Caen Basse Normandie et Université de Rennes 1
- **L'Equipe de Recherche sur les Marchés, l'Emploi et la Simulation, ERMES**, Université de Paris II Panthéon-Assas
- **L'Equipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Temporelles en Economie, ERUDITE**, Université de Paris-Est Créteil et Université de Paris-Est Marne-la-Vallée
- Le **Groupe d'Analyse des Itinéraires et des Niveaux Salariaux, GAINS**, Université du Maine

La Fédération TEPP rassemble 150 chercheurs et enseignants-chercheurs, 140 doctorants et 40 chercheurs associés, qui étudient les mutations du travail et de l'emploi en relation avec les choix des entreprises et analysent les politiques publiques en mobilisant les nouvelles méthodes d'évaluation.